



INTERNAT
RAPPEL DE QUELQUES POINTS ESSENTIELS

- TOUT ELEVE ABSENT LE LUNDI, OU UN JOUR DE RENTREE, EST TENU D'AVISER, AVANT 13 HEURES, LE BUREAU DES CPE, en appelant au 03 22 66 30 70 ou 03 22 66 30 72. *En cas de non-respect de cette obligation, un télégramme pourrait être envoyé à votre domicile et l'élève serait sanctionné.*
- TOUT ELEVE QUI QUITTE L'INTERNAT EN COURS DE SEMAINE (suppression de cours ou raison exceptionnelle) DOIT OBTENIR L'AUTORISATION DES CPE. IL S'ASSURERA QUE L'INFORMATION SOIT PORTEE SUR LE CAHIER DE LIAISON EXTERNAT-INTERNAT.
- LE RESPECT DES HORAIRES EST IMPERATIF (repas, montée au dortoir, lever...). Après le repas du soir, les élèves ne sont pas autorisés à sortir de l'établissement.
- LES ELEVES QUI S'INSCRIVENT POUR UNE ACTIVITE (TV, bibliothèque, foyer) SONT OBLIGES DE S'Y TROUVER DE FACON PERMANENTE.
- LA PERIODE 20H - 21H30 CORRESPOND A UNE PERIODE DE TRAVAIL. LE RESPECT DU SILENCE PARAIT EVIDENT, LES PORTABLES DOIVENT ETRE ETEINTS.
- L'usage des portables n'est autorisé ni pendant l'étude ni après 22 h 30.
- CHAQUE INTERNE DOIT DISPOSER DE SA CLE DE CHAMBRE. LORSQU'IL SORT DE SA CHAMBRE : Il s'assure que le cadenas de son armoire est bien verrouillé et s'il est le dernier à sortir, il ferme à clé la porte de la chambre.
- TOUT ELEVE LICENCIE DANS UN CLUB QUI DESIRE PARTICIPER A DES ENTRAINEMENTS SPORTIFS DOIT REMPLIR LA FICHE "DEMANDE DE SORTIE POUR ENTRAINEMENT SPORTIF" ET LA REMETTRE IMPERATIVEMENT A L'UN DES CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION. AUCUNE DEMANDE ETABLIE SUR PAPIER LIBRE NE SERA ACCEPTEE.
- L'INTERNAT EST UN SERVICE RENDU AUX ELEVES ET A LEUR FAMILLE. LE NON-RESPECT DU REGLEMENT, UN COMPORTEMENT OU UNE TENUE QUI SERAIT JUGE INCOMPATIBLE, AVEC LE BON FONCTIONNEMENT DE L'INTERNAT ENTRAINERA DES SANCTIONS POUVANT ALLER JUSQU'A LA CONVOCATION DEVANT LE CONSEIL DE DISCIPLINE.
- LE MERCREDI, A 13 H 10, LES ELEVES DU LYCEE PROFESSIONNEL MONTAIGNE ONT LA POSSIBILITE DE DEPOSER LEURS AFFAIRES DANS LEUR CHAMBRE. LE DORTOIR NE SERA OUVERT QUE DE 13 H 10 A 13 H 20. LES ELEVES SE RASSEMBLERONT DANS LE HALL COMMUN A PROXIMITE DE L'ESCALIER D'ENTREE DE LA CANTINE.